

# GUYANE 1ère UTG-UCSA-CGT

Combat Syndical Audiovisuel

France Télévisions Guyane

Arrivé le ...10 NOV 2015.....

4063 - 2015

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivant du Code du travail, notre syndicat, UTG-UCSA-CGT, vous notifie d'un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera le lundi 16 novembre 2015 à 00h pour une durée illimitée. Par cette action nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que nous sommes catégoriquement opposés aux décisions de France Télévisions en ce qui concerne la rédaction radio de Guyane 1<sup>ère</sup>.

A ce titre nous revendiquons les éléments ci-dessous :

## 1. Maintien du poste de rédacteur en chef radio

## 2. L'emploi

Nous réclamons, pour assumer la grille nécessaire à l'information en Guyane, un territoire en plein développement humain et économique :

### - 4 postes de rédacteurs reporters

Les reporters en poste doivent assumer des « cadences infernales » pour compenser le sous-effectif, ce qui génère une grande fatigue physique et psychologique, sans compter les conséquences sur la vie personnelle. Il faut faire face à la grandeur du territoire (chacun de nos déplacements sur le terrain prend du temps parfois jusqu'à 3 heures de route, 2 heures d'avion ou 5 heures de pirogue).

Il faut aussi faire face à la démographie, en constante augmentation. Nous n'avons actuellement qu'un seul journaliste titulaire à Saint Laurent du Maroni, qui sera dans moins de 10 ans, la 1<sup>ère</sup> ville de la Guyane. Nous n'avons pas de correspondant dans l'Est Guyanais.

### - 2 Postes d'assistants

Nous exigeons la titularisation du poste actuellement occupé par un CDD, et la création d'un 2<sup>ème</sup> poste d'assistant (nos collègues des Antilles en ont plusieurs, alors que nous n'en avons qu'un, qui plus est en CDD).

## 3. Du matériel

Des Enregistreurs en nombre et en qualité suffisant pour **TOUS** les journalistes, titulaires et occasionnels

Recevez, Monsieur le Directeur régional, l'expression de nos salutations les plus respectueuses

France Télévisions

S.A. au Capital de 347.540.000 €  
Boulevard du Docteur Edmond Lama  
97354 REMIRE-MONTJOLY  
Siret: 432 766 947 01215  
R.C.: 432 766 947 - APE: 6020 A  
Tél.: 0594 25 67 00

Rémire-Montjoly le 10/11/2015

Recu le 10/11/2015